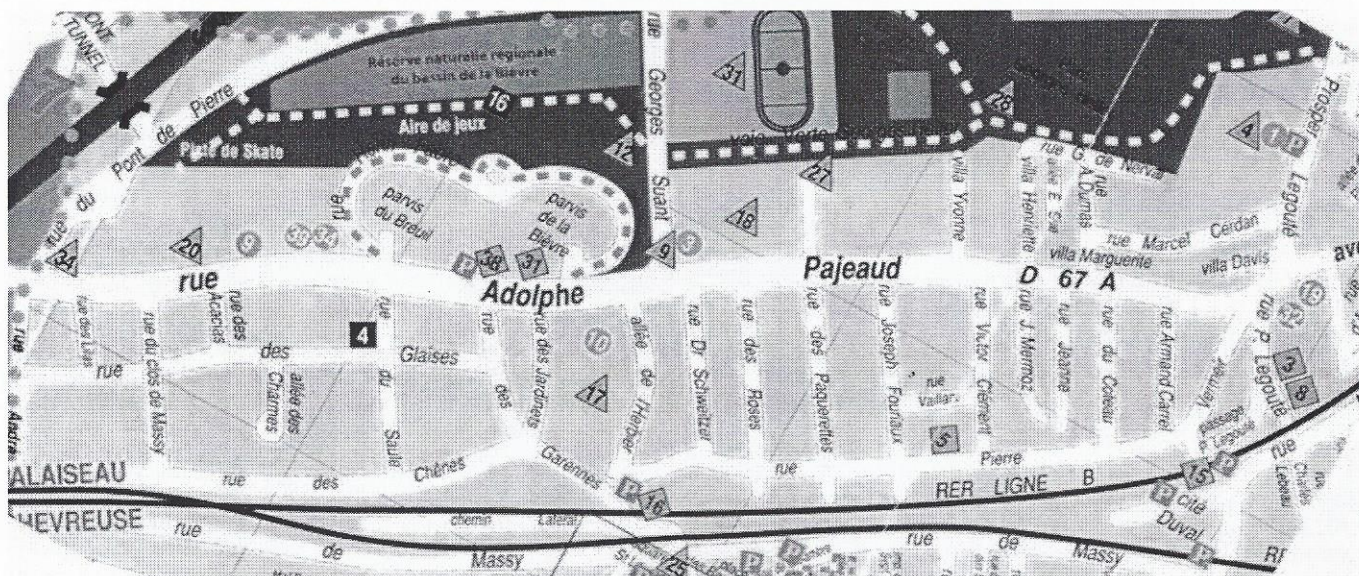


Le Castor

N°18 nouvelle série – Mai 2012

La vie de votre quartier



Au sommaire

1. Le mot du Président.
2. Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AHQP (janvier 2012).
3. Les projets sur les terrains du COSOM et de l'ex-IUFM Val-de-Bievre (rue A. Pajeaud).
4. Modification du PLU d'Antony : impact sur notre quartier et intervention de l'AHQP.
5. Révision du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly
6. Projet RFF sur la ligne Massy-Valenton (ligne où circulent RER C, TGV, et trains de fret).
7. Brèves

Le mot du Président

Concertation : ce sera peut-être le mot à retenir pour caractériser l'année 2012 dans notre quartier. Ce mot n'a pas toujours bonne presse. Il est parfois relégué au rang de bavardage inutile alors que « *l'essentiel se décide ailleurs* », que certains choix sont « *très techniques* » ou « *déjà faits* »... C'est oublier que dans le domaine des transports comme dans celui de l'urbanisme, l'erreur est terriblement humaine ; qu'elle peut coûter cher ; avoir des conséquences à long terme et faire réfléchir à deux fois décideurs et experts.

Transports : Comme indiqué dans le précédent numéro du Castor, l'importante concertation mise en place fin 2011

par RFF (Réseau Ferré de France) concernant le projet Massy-Valenton a pris fin en janvier 2012. Plusieurs centaines de personnes y ont participé ; vous trouverez page 4 plus de précisions sur cette concertation. Prochaine étape : la réunion publique d'information organisée par RFF le 2 Juillet.

Urbanisme : L'avenir du site de l'ex-IUFM nous a opportunément amené à regarder de plus près la modification du PLU d'Antony soumise à enquête publique du 03 janvier au 06 février 2012. Attentivement lus ou écoutés par le Commissaire Enquêteur et par des élus de toutes sensibilités, l'AHQP et plusieurs dizaines de riverains de l'ex-IUFM ont vu deux de leurs avis pris en compte par une « recommandation » et une « réserve » du rapport d'enquête PLU du 28/02/2012. Fin mars 2012, le PLU d'Antony a été amendé. Des informations complémentaires ont été fournies sur l'avenir du site de l'ex-IUFM. Deux articles de ce Castor y sont consacrés.

La concertation fait bien sûr partie de la **vie de notre association**. Son assemblée générale en est une manifestation, et ce Castor s'en fait naturellement l'écho.

Dans nos sociétés complexes, l'avis de l'utilisateur des transports, du riverain d'un projet immobilier, du consommateur, du citoyen ... peut alerter utilement et de façon constructive décideurs ou experts ; il peut aussi ouvrir la voie à des solutions de compromis voire à des solutions consensuelles, nous en sommes convaincus. N'oublions pas que **la prise en compte régulière et concrète de ces avis est l'autre facette du bon fonctionnement de la concertation et de la démocratie.**

Alain Lhuillier

Assemblée Générale de l'AHQP

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 20 janvier dernier à l'Espace Pajaud. 19 habitants du quartier avaient répondu présent, et 8 s'étaient excusés.

Le **rapport moral** présenté par notre Président a rappelé l'activité de l'AHQP en 2011 : renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau, réunions avec la Mairie sur les problèmes du quartier, Foire à Tout, partenariat avec d'autres associations, accompagnement de prise de décision avec les habitants sur des problèmes d'aménagement ou d'équipement, publication de 2 numéros du Castor.

Notre Trésorier a ensuite présenté le **rapport financier** de 2011. Les recettes sont venues majoritairement de la Foire à Tout et de la subvention accordée par la Mairie, plus quelques dons d'habitants. Les dépenses ont concerné l'impression d'un Castor de 6 pages, l'achat de bâches publicitaires, et l'animation de la Foire à Tout (cafés et apéritifs, groupe musical). Pour 2012, le projet de budget sera semblable à celui de l'année précédente.

L'assemblée a voté le rapport moral et le rapport financier à l'unanimité. Puis la discussion s'est ouverte sur les projets 2012. Ce sont des sujets sur lesquels l'AHQP portera son attention : **évolution du centre commercial de la Bièvre, aménagement des terrains de l'ex-IUFM et répercussions pour le quartier, révision du PLU, demi-échangeur A86, projet RFF sur la ligne Massy-Valenton.**

A l'issue de cet échange, l'assemblée a élargi le Conseil d'administration de l'association en reconduisant les sortants et en élisant à l'unanimité les habitants ayant fait acte de candidature. La séance s'est terminée vers 22h30 avec le verre de l'amitié.

Terrains de l'ex-IUFM et du COSOM (suite)

A la demande de l'AHQP, une nouvelle réunion sur le projet d'aménagement des terrains de l'ex-IUFM et du gymnase COSOM s'est tenue à l'Hôtel de Ville d'Antony le 28 mars 2012. L'AHQP était accompagnée de l'Association Villa Yvonne, et du Conseil syndical de la Résidence des Prés. La Mairie était représentée par les élu(e)s Mmes Devedjian et Marlet, MM. Fouquet et Guével, et par deux agents communaux des services techniques Aménagement urbain chargés du projet. La Mairie avait invité des représentants des commerçants et professions libérales du Centre commercial de la Bièvre, et l'Amicale du Pont de Pierre. Depuis la précédente réunion (voir Castor n°17), les projets de complexe aquatique sur le terrain du COSOM et de logements sur le terrain de l'ex-IUFM se précisent.

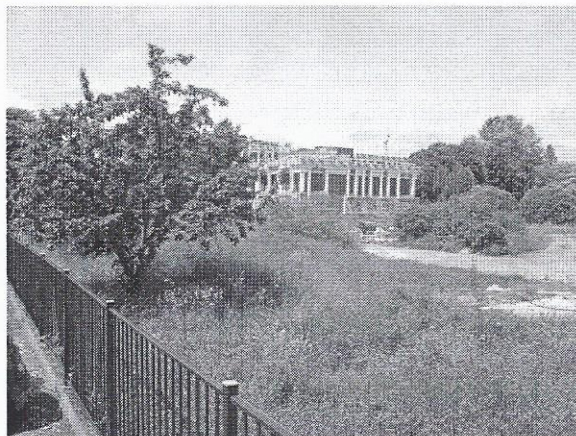
Le complexe aquatique prévu par la CAHB¹ sera doté d'une piscine de 25m avec 12 couloirs, d'une fosse de plongée de 20m, et d'un solarium.

De son côté, la Mairie prévoit la construction de bâtiments collectifs et d'habitat individuel, d'une crèche de 60 berceaux, et peut-être quelques commerces (M. Sénant avait indiqué le 26/11/20011 qu'il n'y en aurait pas). Les

1 Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson, Wissous)

bâtiments collectifs constitueront des unités d'environ 30 logements d'une hauteur de 15 mètres maximum (R+4), avec 20 % de T2 et le reste en T3, T4 et T5 ; surface minimum pour les T3 = 70m² ; volonté d'avoir un maximum de grands logements pour que les familles s'y établissent dans la durée. L'habitat individuel sera de type maison de ville du côté de la Villa Yvonne (R+2 maxi), hauteur comprise entre 7,5m et 9m. La distance entre les propriétés impaires de la Villa Yvonne et les 1^{res} maisons du projet sera celle imposée par le PLU (Hauteur bâtiment = Largeur entre la limite de propriété et la construction). Au total, il y aura 360 logements (et non plus 400), dont 20% de logements sociaux. Les constructions occuperont 40% de la surface au sol. La présence de commerces reste en discussion. Pour l'AHQP, le conflit d'intérêt avec les commerçants du Centre commercial de la Bièvre et ceux du secteur Paul Bert est à éviter.

La Mairie a choisi 5 candidats qui lui ont remis chacun leur proposition d'aménagement. Ces propositions doivent suivre des prescriptions urbaines : trajectoires de différents cônes visuels, zone le long de la rue Pajaud au-delà de laquelle les véhicules ne seront pas autorisés, maintien de certains arbres de hautes tiges. La Mairie est actuellement en phase de « *dialogue compétitif* » avec ses soumissionnaires, et son choix sera arrêté en septembre 2012. Les critères de jugement semblent être : présence ou non de commerces à l'initiative du promoteur ; choix du mode de chauffage (chauffage urbain ou géothermie) ; qualité énergétique de la construction ; charte de chantier ; limitation de l'imperméabilisation de la parcelle ; gestion des eaux pluviales sur site ; conservation des arbres et traitement paysager ; etc. La Mairie vendra la parcelle au promoteur retenu qui déposera ensuite son permis de construire. Des modifications (mineures) pourront être apportées au projet pendant la phase d'instruction du permis de construire.



Après son exposé, la Mairie a été questionnée sur l'impact du projet, sur son environnement (circulation rue Pajaud, commerces, accueil des enfants dans les écoles du quartier, transports collectifs, stationnement, chauffage urbain, traitement des eaux pluviales, accès au stade G. Suant et au parc Heller, etc.

Nous avons renouvelé la demande de parking pour les visiteurs du Parc Heller et du Soleil d'Antony, afin de désengorger la Villa Yvonne qui subit un encombrement anarchique les jours de congé et soirs de beau temps.

(suite page 3)

La réalisation des projets « complexe aquatique » et « logement » est très imbriquée. Ces projets ont aussi des répercussions sur d'autres équipements existants. Le planning indicatif serait le suivant :

Actuellement, la Mairie étudie les propositions d'aménagement remises par les 5 promoteurs / bureaux d'architecte.

Septembre 2012, choix du promoteur. Nouvelle réunion d'information pour présenter la proposition retenue.

2013-2015 : Démolition de l'IUFM et 1re phase de construction sur les 2/3 du terrain situé côté Villa Yvonne (habitat collectif et individuel). Agrandissement du gymnase de l'école Pajeaud et ouverture au public en dehors des heures scolaires, puis démolition du COSOM.

2015-2017 : Après réalisation par la CAHB du complexe aquatique, démolition de la piscine des Iris et des logements de fonction (où sont logées actuellement des associations), puis 2e phase de construction (habitat collectif).

Le compte rendu complet de l'AHQP sur cette réunion peut être demandé à ahqp.92160@gmail.com

Modification du PLU d'Antony

Cet hiver, la Mairie d'Antony a conduit un projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. Pour notre quartier, les modifications concernaient la zone Uca, et la création d'un « espace boisé classé » au bout de la rue des Chênes. L'absence de règles de hauteur, de densité, d'implantation et d'emprise au sol prévues pour les Cinaspic² en zone UCa nous a particulièrement surpris. La zone UCa dans notre quartier est vaste puisqu'elle va de l'ex-IUFM aux tours du Pont de Pierre entre la rue A. Pajeaud et la Bièvre. L'AHQP est donc intervenue pendant l'enquête publique : consultation des documents, rencontre avec Mme Polge commissaire enquêteur, participation à une réunion d'information sur le PLU organisée par la Mairie d'Antony le 20 janvier, consignation de ses observations dans le registre d'enquête...



Dans son rapport d'enquête du 28/02/2012, le Commissaire Enquêteur signale notamment :

**que sur « 40 observations portées au registre d'enquête ...toutes les personnes s'étant exprimées contestent aux services de l'urbanisme le droit de s'affranchir des règles*

2 Cinaspic : constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif

d'implantation, d'emprise au sol, et de hauteur pour les Cinaspic » ce qui fera l'objet de la « Réserve »

** « qu'une observation s'oppose à la création en zone « Espace Boisé Classé » de l'extrémité de la rue des Chênes »,*

** « que 19 observations s'inquiètent de la dégradation du Centre Ville »*

** « que 13 observations (+23 lettres) s'inquiètent de ne pas être informées sur le Projet Pajeaud-IUFM »*

En conclusion de l'enquête publique, Mme Polge a émis un avis favorable à la modification du PLU d'Antony assorti d'une réserve et de trois recommandations.

Fin mars 2012, le Conseil municipal a corrigé sa version initiale des modifications PLU et pris en compte en particulier la « réserve » de Mme Polge concernant les Cinaspic ; limitant notamment leur hauteur à 17m en zone Uca.

Concernant le site de l'ex-IUFM, Mme Polge a « pu prendre la mesure de ce projet important qui impactera fortement la vie de tout un quartier, ce qui justifie les inquiétudes de ses habitants... » ; elle a demandé « qu'une réunion de concertation la plus large possible, soit organisée au stade de l'Avant Projet Définitif des Études et qui devrait pouvoir se faire courant mars-avril 2012... »

Nous avons demandé le 24/11/2011 au Maire d'Antony la tenue d'une réunion publique d'information pour le site de l'ex-IUFM. Il est possible que la Mairie ait considéré avoir pris en compte l'avis de Mme Polge en élargissant à 20 personnes environ la réunion d'information AHQP-Mairie du 28 mars 2012...

Il n'est pas fréquent qu'une majorité des observations + lettres relatives à une enquête publique PLU proviennent d'un seul quartier et encore moins fréquent que cela contribue à modifier la réglementation de plusieurs zones PLU d'une ville. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui par leur intervention individuelle ou collective ont permis de modifier la situation initiale. Nous invitons chacun à rester attentif aux évolutions futures.

Le rapport d'enquête publique PLU du 28/02/2012 peut être consulté sur www.ville-antony.fr dans la rubrique : Urbanisme-PLU.

Enquête publique sur le Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly

Annoncé par un (petit) entrefilet dans Vivre à Antony, l'enquête publique sur le plan d'exposition au bruit (PEB) conduite entre le 2 février et le 23 mars 2012 n'a eu qu'un (trop) faible succès. Suite notamment à la lettre détaillée qu'une habitante nous a fait parvenir, l'AHQP s'est rendue en Mairie pour consulter le dossier d'enquête : bonne nouvelle, l'essentiel du trafic aérien ne passe pas au-dessus d'Antony et il n'est pas envisagé de changement à ce sujet. Mais une augmentation non négligeable de 26 à 33 millions du nombre des passagers par an est prévue d'ici 2025. Des incertitudes liées au coût des carburants et plus largement aux évolutions de l'économie mondiale tempèrent ces prévisions. Anecdote cocasse : la précédente enquête publique sur le PEB d'Orly a eu lieu ...

(suite page 4)

il y a 35 ans.

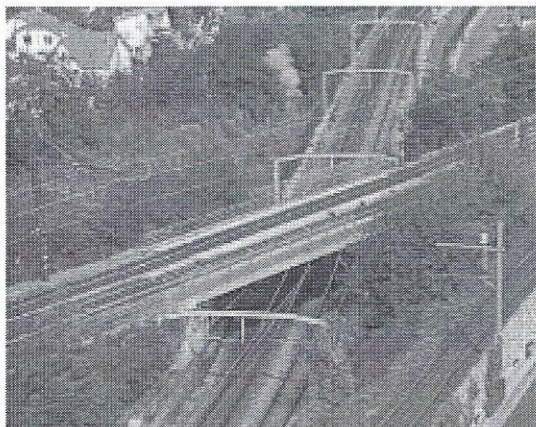
A Antony, quelques observations figuraient dans le registre d'enquête (aucune lors de notre passage en Mairie de Massy...). Plusieurs personnes ont confirmé des passages bruyants d'avions la nuit hors période de couvre-feu (23h30-6h00 : directive ministérielle du 04/04/1968). Les nuisances sonores augmentent sensiblement lorsque le vent souffle du sud-ouest. L'augmentation du trafic aérien ressentie par les habitants est confirmée par le rapport de présentation du PEB.

De son côté, l'AHQP a demandé d'étudier les causes de non respect du couvre-feu nocturne ; que des constats et contrôles soient effectués régulièrement en matière de nuisances sonores ; d'améliorer la communication avec les riverains . Enfin, l'AHQP se demande si l'augmentation d'environ 20% du trafic prévue d'ici 2025 pourra cohabiter paisiblement avec la densification des villes envisagée par ailleurs (projet Grand Paris entre autre).

Renseignement pris, la société Aéroports de Paris (ADP) assure sa communication auprès des riverains par son magazine « Entre Voisins » distribué gratuitement. Il en existe une version Internet : www.entrevoisins.org

Ligne Massy-Valenton (suite...)

Le Castor n°17 de décembre dernier vous a présenté le nouveau projet RFF d'amélioration de la ligne Massy-Valenton, et la concertation publique mise en place à ce propos. Rappelons que Massy-Valenton supporte les trafics des RER C, des TGV inter-secteurs (allant de région à région sans passer par Paris) et des trains de fret. Dans notre quartier, ce projet 2011 supprimera le cisaillement des voies par les TGV en créant une voie TGV supplémentaire partant de Massy-Verrières et se raccordant entre Les Baconnets et le passage à niveau Mirabeau. La suppression de ce passage à niveau est également envisagée. L'objectif de RFF est une meilleure régularité du trafic, et surtout de faire passer plus de trains. Une fois son projet réalisé, RFF a prévu une augmentation de trafic faisant passer le trafic RER C de 65 à 150 trains par jour, le trafic TGV de 41 à 74, celui du fret restant inchangé (4 trains de fret par jour).



Le saut-de-mouton au bout du Chemin Latéral
(dessus RER C, dessous RER B, à droite raccordement Massy TGV)

Probablement rendu plus modeste par l'échec retentissant de son 1^{er} projet en 2003, RFF a ainsi dialogué dans 4

ateliers thématiques et pendant 3 mois avec plusieurs centaines de riverains, des associations, des entreprises, des élus, des experts ... L'AHQP a participé à ces débats, ainsi qu'à la visite de terrain : pertinence socio-économique du projet, limitation des bruits à la source, pose d'écran antibruit « absorbants », qualité et régularité des transports RER B et C pour les habitants du quartier, exemple positif donné par la coulée verte en matière de transports en milieu urbain dense ont été quelques-uns de nos sujets d'intervention.

A l'issue de cette concertation, RFF a mis en place un « Comité de suivi du projet » que l'AHQP a rejoint avec plusieurs autres associations. Une première réunion de ce Comité s'est tenue début mai, au cours de laquelle RFF a remis le compte rendu de la concertation (82 pages + 420 pages d'annexes, voir www.ligne-massy-valenton.com). Il peut être décourageant de se plonger dans un tel volume, mais on lira avec intérêt les 4 pages du chapitre 4 consacrées aux enseignements de la concertation pour RFF. Enfin, RFF nous invite le 2 juillet au Conservatoire Darius Milhaud à une réunion publique d'information pour annoncer la suite à donner à son projet.

Brèves

► Ça y est, la RATP a mis en service l'ascenseur pour usagers de la station RER B « Fontaine-Michalon » côté rue P. Legouté dont les travaux semblaient « en panne » depuis de nombreux mois. Notre article « les facéties du RER B » publié dans le Castor de décembre 2011 aura peut-être contribué à relancer ce projet assoupi. Si c'est le cas nous nous en félicitons.

► Par l'exposition de ses peintures et de ses tableaux à la craie, un bel hommage a été rendu à Jeannine Duval samedi 31 mars dernier, salle François Molé. Janine était très présente dans la vie associative et culturelle du quartier Pajeaud depuis plus de 40 ans. Elle nous a quitté il y a un an.

► Les services municipaux ont accédé à la demande de l'AHQP d'abaisser le trottoir rue J. Delon face à la rue de Abreuvoir. Les cyclistes vont enfin pouvoir s'engager sous le pont du RER B (où la Bièvre passe en souterrain) sans avoir à soulever leur vélo !

► Demandé par un habitant du quartier, puis relayé par l'AHQP, les passages piétons et cyclistes rue Marius Hue près du skate-park et du boulodrome ont été rétablis et repeints.

► Fin mai 2012, installation d'un cinéma provisoire sur le terrain du COSOM suite à la fermeture du cinéma Le Select, puis à l'impossibilité d'utiliser le théâtre Firmin Gémier pour cause d'amiante. De l'animation pour le quartier, mais *Quid* du stationnement ?

Le Castor – Fanzine gratuit de l'AHQP
Tirage à 3000 exemplaires
Association des Habitants du Quartier Pajeaud
26 rue du Docteur Schweitzer 92160 Antony
ahqp.92160@gmail.com